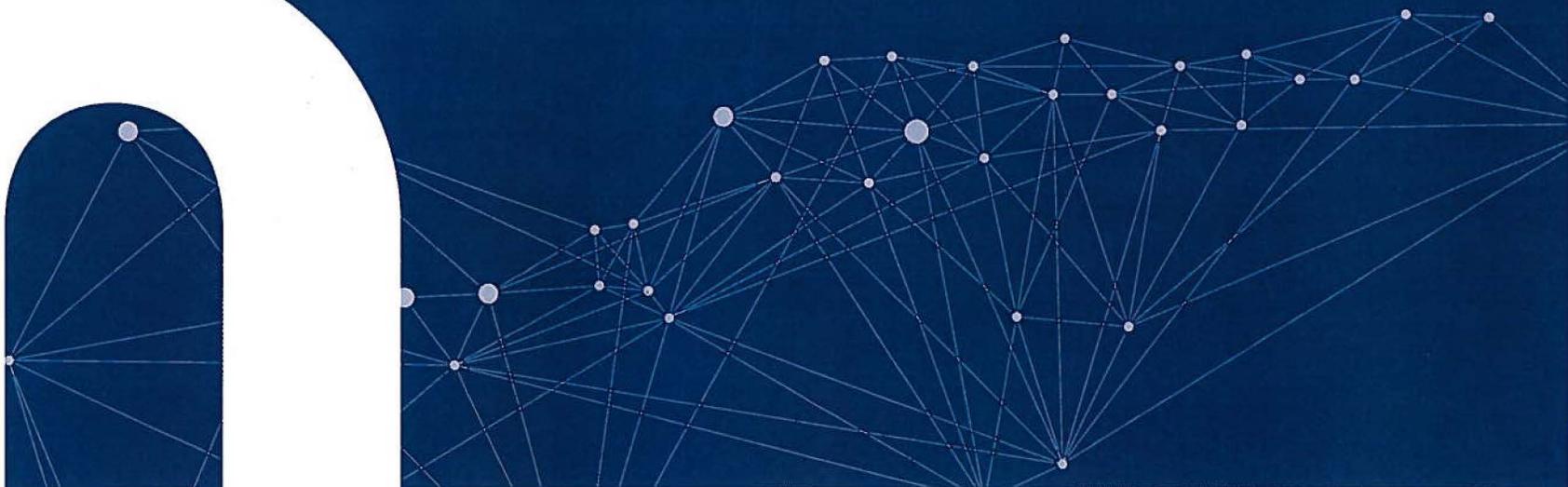


PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU CAMPUS DE LA MONTAGNE

PRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL | 17 FÉVRIER 2020

ORDRE DU JOUR

1. MISE EN CONTEXTE
2. MÉTHODOLOGIE
3. VISION
4. APPROCHES
5. GRANDS CONSTATS
6. PRINCIPES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
7. PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUES
8. GAINS POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES
9. ÉCHÉANCIER
10. ÉCHANGES



An aerial view of a city at night, rendered in shades of blue. A network of white lines and dots is overlaid on the city, representing a digital or communication network. On the left side, there are large, white, stylized letters 'b' and 'n' that are partially cut off by the edge of the image. On the right side, there are two white rectangular shapes, also partially cut off.

1

MISE EN CONTEXTE

MISE EN CONTEXTE

→ Dernier plan directeur d'aménagement du campus : 1995

→ Basé sur le développement du territoire

→ Nouveau plan directeur d'aménagement du campus : 2018

→ Basé sur la consolidation des acquis physiques du campus :

→ Réhabilitation;

→ Restauration;

→ Préservation;

→ Agrandissement limité plutôt que construction majeure.

MISE EN CONTEXTE

→ Depuis le dernier PDA, le contexte a changé :

→ Intérêt accru pour le développement durable et la conservation du patrimoine :

- Architectural;
- Urbain;
- Paysager;
- Culturel;
- Artistique.

→ Une démarche intégrée :

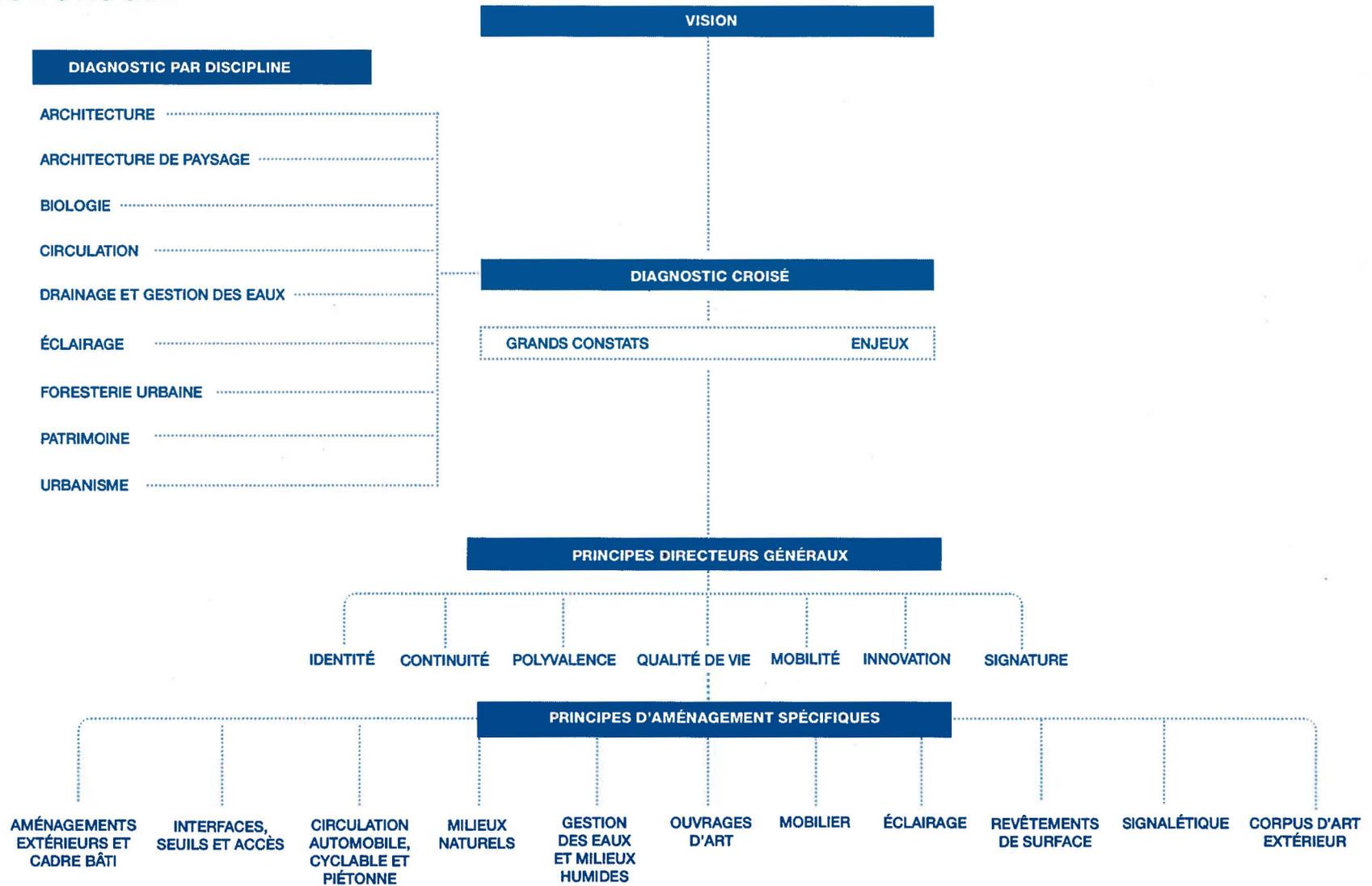
→ Un comité aviseur lors de l'élaboration du plan :

- Trois Professeurs de la faculté de l'aménagement (spécialisés en patrimoine);
- Un membre des amis de la montagne;
- Un membre d'héritage Montréal;
- Un membre du vice rectorat (administration et développement durable);
- Trois membres de la direction des immeubles.

The background of the slide is a dark blue aerial photograph of a city. Overlaid on the bottom right of the image is a network diagram consisting of numerous small white dots connected by thin white lines, representing a digital or communication network. On the left side, there are large, white, stylized letters 'R' and 'n' that partially obscure the city view. On the right side, there are two white rectangular shapes, one above the other, also partially obscuring the city view.

2 MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE



An aerial view of a city at night, rendered in shades of blue. A network of white dots connected by thin lines is overlaid on the city, suggesting a digital or communication network. The overall background is a deep blue gradient.

3 VISION

LA VISION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

«Par son **patrimoine exceptionnel** et le **cadre paysager**, naturel et urbain particulier du **Site patrimonial déclaré du Mont-Royal** où il se trouve, le campus de la montagne constitue un **milieu de vie attractif et animé** en toutes saisons, unifiant les lieux d'enseignement et de recherche, de travail et d'habitation avoisinante, **de détente et de promenade**, un espace de vie agréable, **ouvert sur la ville et sur la montagne**, sécuritaire et accessible pour tous. Toutes les interventions sur les aspects physiques du campus seront empreintes d'un **souci de développement durable** et viseront à refléter cette vision.»



An aerial photograph of a city at night, overlaid with a white network diagram consisting of nodes and connecting lines. The network is more prominent in the foreground and bottom right. On the left side, there are large, white, stylized letters 'm' and 'n' that are partially cut off by the edge of the image. On the right side, there are two white rectangular shapes, also partially cut off.

4 APPROCHES

- Le patrimoine considéré est à la fois **naturel, paysager, architectural et culturel**.
- La stratégie de conservation privilégiée comme traitement principal est la **réhabilitation**.
- La référence du plan directeur : *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*.
- La **méthode** de conservation proposée:
 - **Connaître** : se référer à toute la documentation existante et se familiariser avec les outils dédiés;
 - **Comprendre** : synthétiser l'information récoltée et résumer les principaux enjeux patrimoniaux;
 - **Agir** : choisir le traitement le plus approprié entre réhabilitation, restauration et préservation.
- Les **13 valeurs patrimoniales identifiées** pour le campus de la montagne.

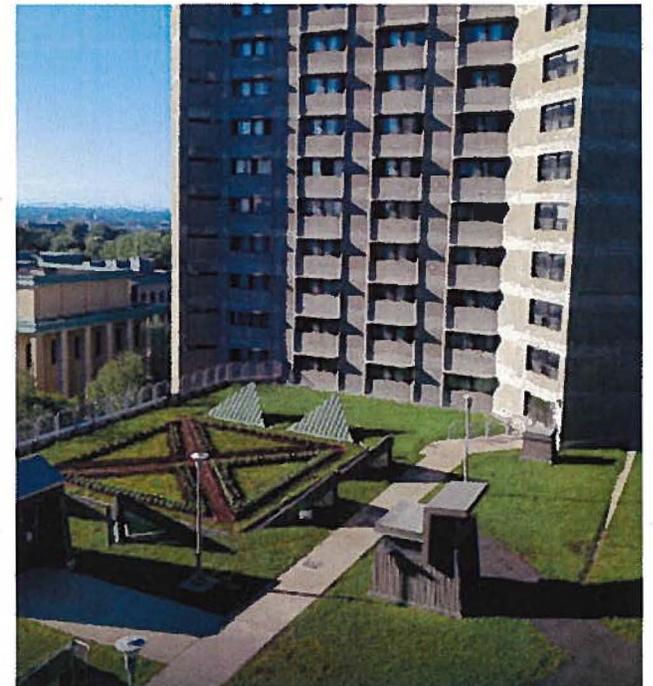
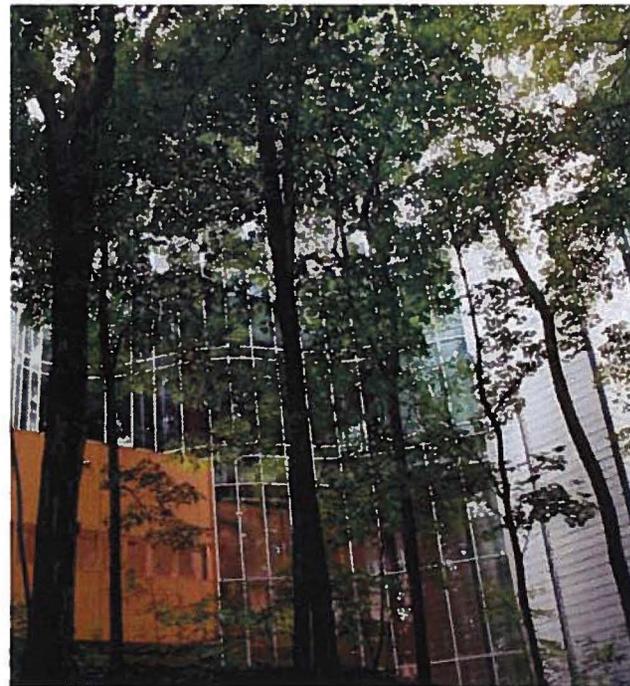
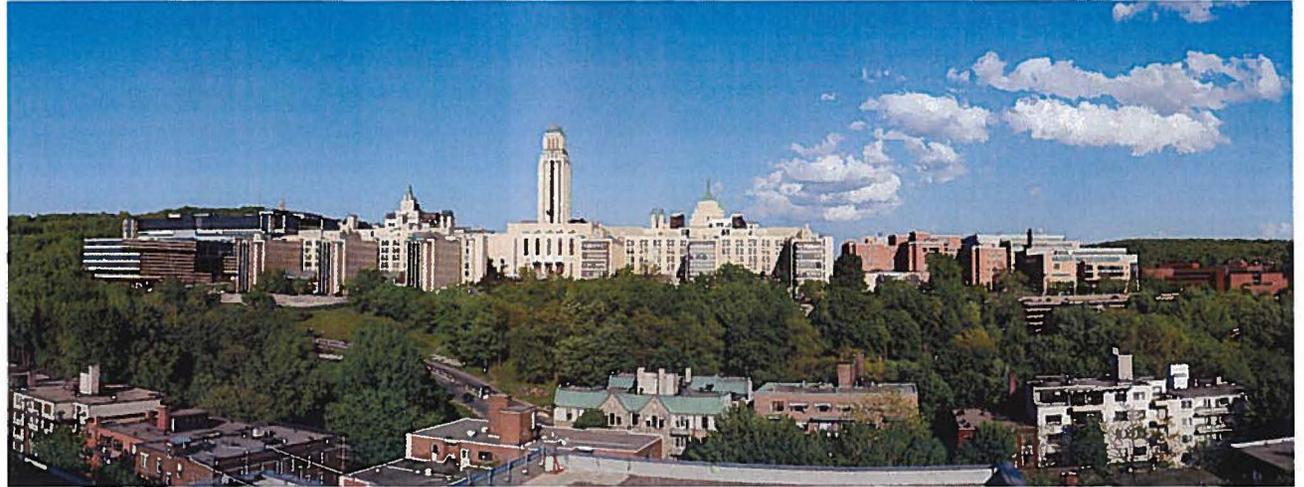
Source: Cameron, Christina, Déom, Claudine, Valois, Nicole. (2008). L'étude des valeurs patrimoniales du campus principal de l'Université de Montréal. Montréal : Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti.



- **Six stratégies d'aménagement durables** retenues :

- Protection du patrimoine culturel;
- Synergie avec l'environnement;
- Engagement et sensibilisation;
- Qualité de vie;
- Transports actifs et sobriété carbone;
- Résilience des infrastructures et adaptation aux changements climatiques.

- **Politiques distinctes** pour les trois institutions du campus de la montagne: Université de Montréal, Polytechnique Montréal, HEC Montréal;
- Développement d'initiatives orientées principalement vers le milieu naturel : Plan d'action pour la biodiversité 2012-2020, projets d'agriculture urbaine, projet « Mon Eco-labo » en 2013, projet « Éco-leaders » en 2016, projet de corridor écologique et vivrier Darlington, qui doit relier le campus de la montagne au nouveau campus MIL;
- L'Université et ses écoles affiliées visent la **certification LEED** pour leurs nouveaux bâtiments et la **certification STARS niveau Or**.



- Objectif d'**intégrer les valeurs, les symboles et les principes de design autochtone**, lorsque approprié, dans les aménagements extérieurs;
- Création du **Comité « Place aux Premiers peuples »** en mars 2018;
- La **méthode** de reconnaissance proposée :
 - **Connaître** : prendre connaissance des documents de référence en vigueur;
 - **Inclure** : favoriser lorsque approprié la participation aux décisions des représentants, des professionnels et des gardiens des savoirs traditionnels des peuples concernés à chaque étape de projet;
 - **Comprendre** : assurer le succès des projets par la contribution à la conception, l'appropriation d'un espace, l'appartenance à l'institution;
 - **Agir** : s'inspirer des solutions de design faisant référence au Cahier des œuvres de l'exposition « Autochtoniser Montréal » sans s'y limiter.

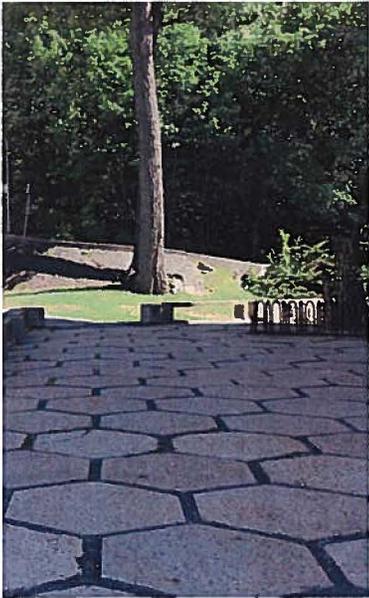


An aerial view of a city at night, rendered in shades of blue. A network of white lines and dots is overlaid on the city, representing a digital or communication network. On the left side, there are large, stylized white letters 'R' and 'm'. On the right side, there are two small white squares.

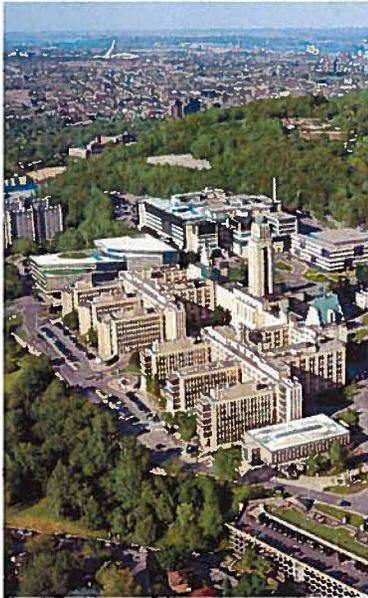
5 GRANDS CONSTATS

GRANDS CONSTATS

1 PATRIMOINE
PAYSAGER, NATUREL
ET BÂTI UNIQUE



2 LOCALISATION
EXCEPTIONNELLE



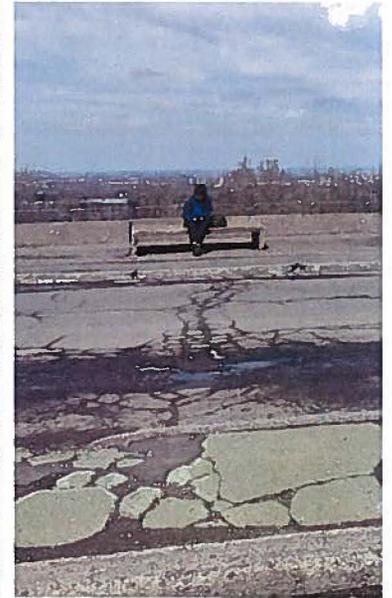
3 HÉRITAGE
AUTOMOBILE



4 ESPACES
PRÉSENTANT DE
NOMBREUSES
DISCONTINUITÉS



5 INFRASTRUCTURES
GÉNÉRALEMENT
VÉTUSTES



An aerial view of a city at night, rendered in shades of blue. A network of white lines and dots is overlaid on the city, representing a digital or communication network. The network is denser in the foreground and fades into the background. On the left side, there are large, white, stylized letters 'b' and 'm' that appear to be part of a larger graphic or logo. On the right side, there are two white rectangular shapes, one above the other, also appearing to be part of the graphic design.

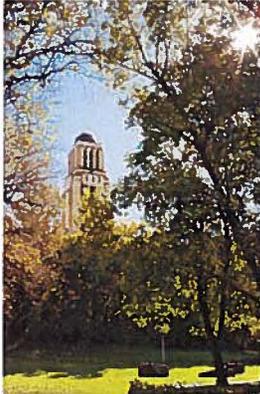
6 PRINCIPES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

PRINCIPES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

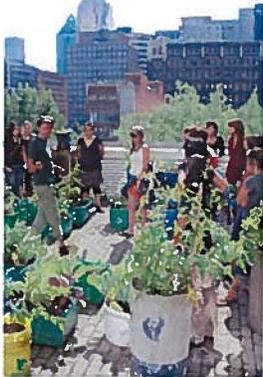
1 IDENTITÉ



2 CONTINUITÉ



3 POLYVALENCE



4 QUALITÉ DE VIE



5 MOBILITÉ



6 INNOVATION



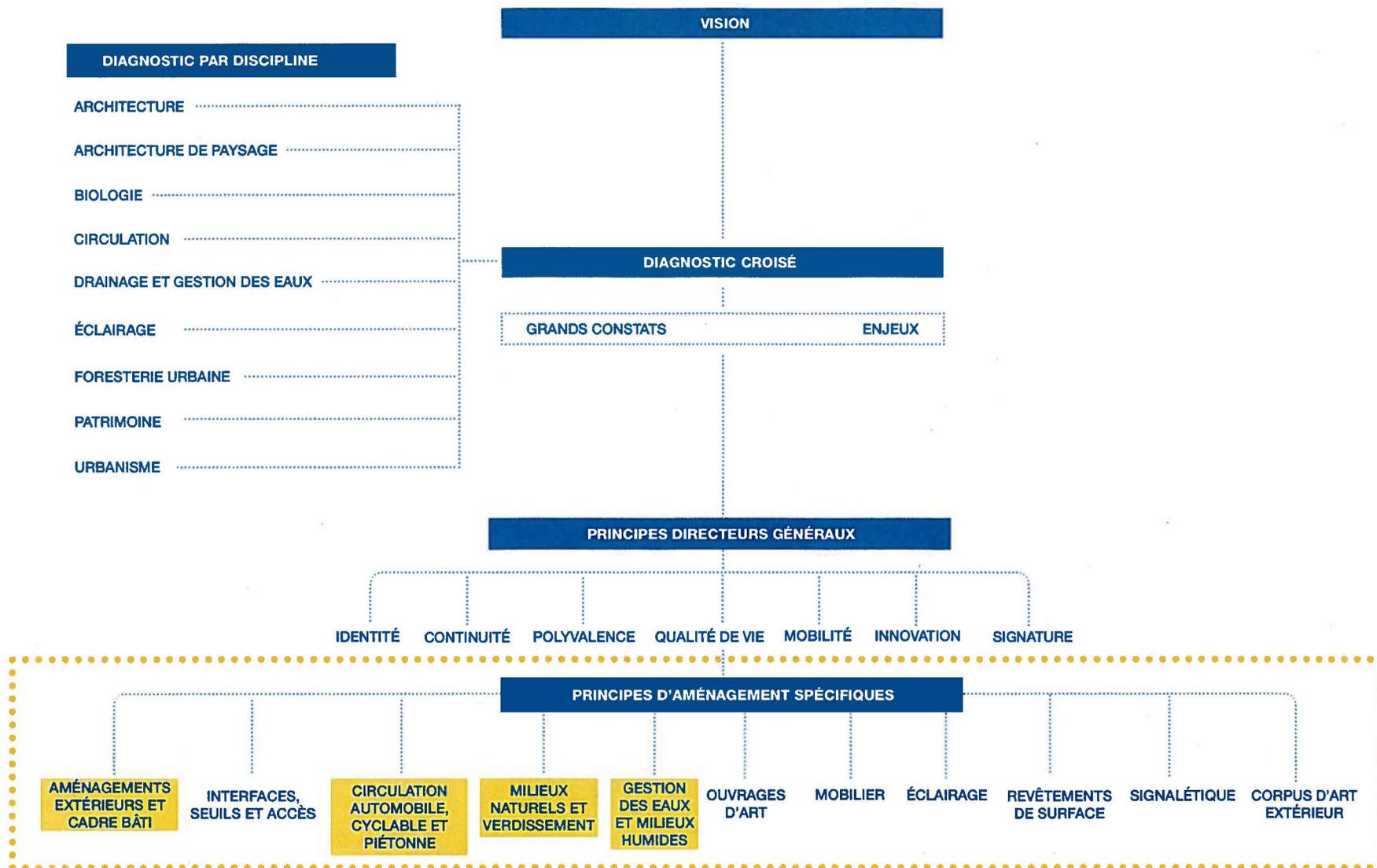
7 SIGNATURE



The background is a dark blue aerial photograph of a city at night, with lights from buildings and streets visible. A white network of dots and lines is overlaid on the bottom right. On the left side, there are large, white, stylized letters 'm' and 'n' that appear to be part of a larger graphic or logo. The text '7 PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUES' is positioned in the upper right quadrant.

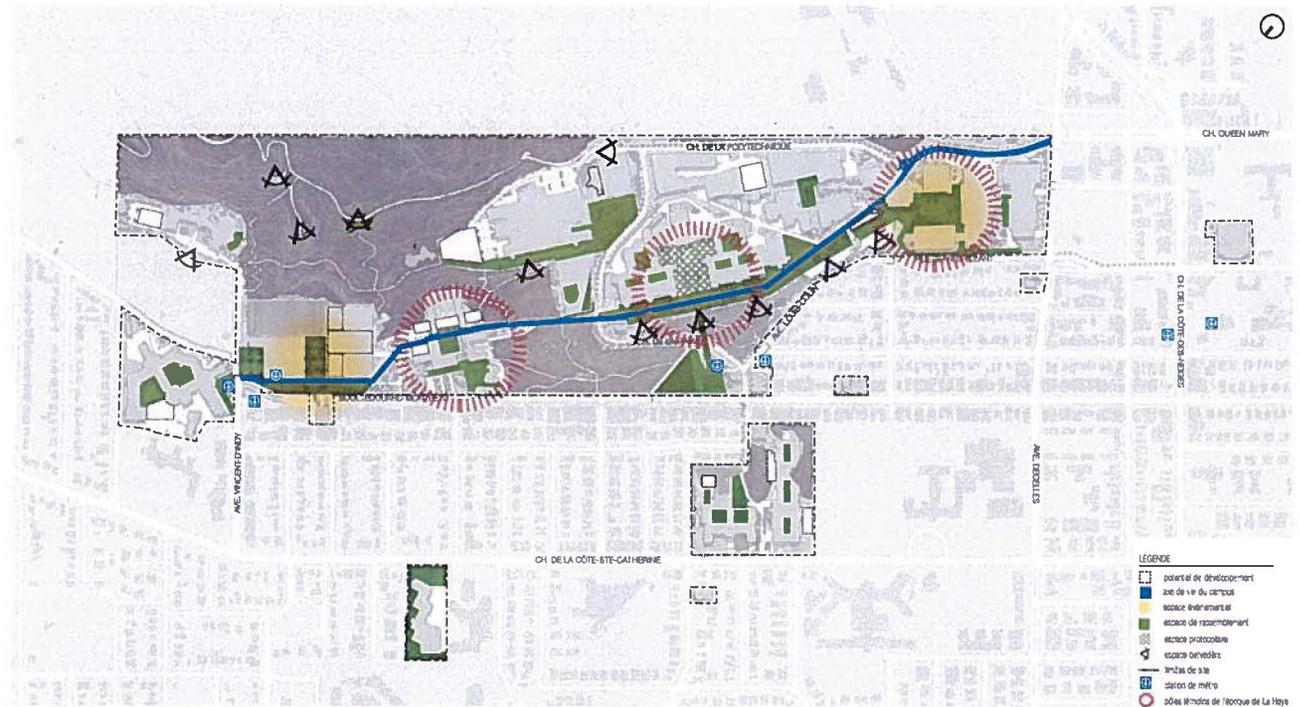
7 PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUES

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUES



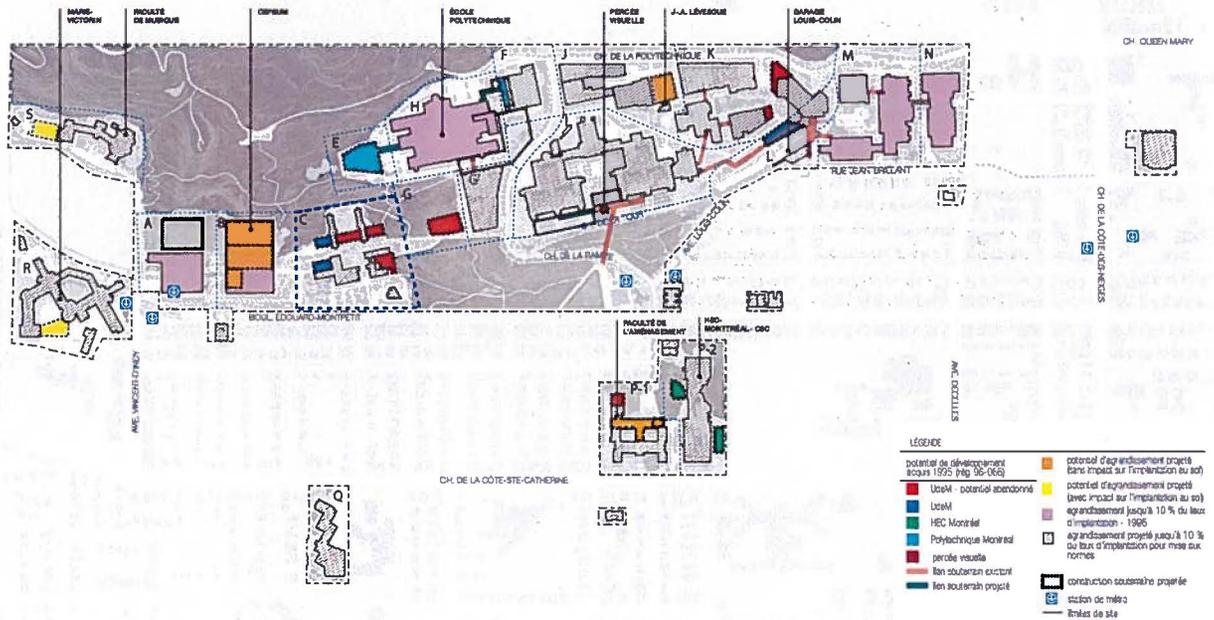
NOUVEAUX ESPACES EXTÉRIEURS

- Créer un **axe de vie du campus** animé et verdoyant qui parcourt le campus d'est en ouest en reliant les trois pôles historiques;
- Aménager une variété d'**espaces de rassemblement multifonctionnels, conviviaux**, agréables et bien localisés (secteur institutionnel: existant 8% / proposé 22%, avec un couvert arboré de 30% de leur surface);
- Renforcer le **caractère festif et évènementiel** de la place de la Laurentienne et du CEPSUM par des aménagements favorisant le rassemblement et la polyvalence d'usages;
- Aménager des **belvédères** afin d'exploiter le potentiel des vues (garage Louis-Colin, parvis de Polytechnique, parvis de Roger-Gaudry, parvis de Vincent-d'Indy);
- Améliorer l'**accueil au centre étudiant** J.A.-DeSève en créant un large parvis;
- Créer un **espace étudiant minéral et végétal** au coeur des résidences étudiantes;
- Mettre en valeur les **affleurements rocheux et le boisé** existant;
- Améliorer le **confort et la sécurité des usagers**.



POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT

- Renoncer à certains potentiels de développement déjà identifiés au plan directeur de 1995 pour protéger et bonifier la coulée verte et ajouter des développements modestes dans une logique de consolider et d'optimiser les espaces du campus;
- Limiter les investissements liés à une éventuelle relocalisation majeure des activités;
- Considérer les constructions souterraines projetées (projet Polytechnique Montréal et stationnement souterrain des futures constructions);
- Ajuster le taux d'implantation des bâtiments dans le secteur institutionnel : actuel 36,5% / proposé de 39% (+2,5% pour le secteur institutionnel, +1,5% pour le site global);
- Potentiels d'agrandissements projetés sur des stationnements de surface qui deviendront, pour certains, souterrains;
- Maintenir l'agrandissement autorisé de 10% pour les bâtiments pour répondre au besoin de mise aux normes (ascenseur, cage d'escalier, puits mécanique, etc.).

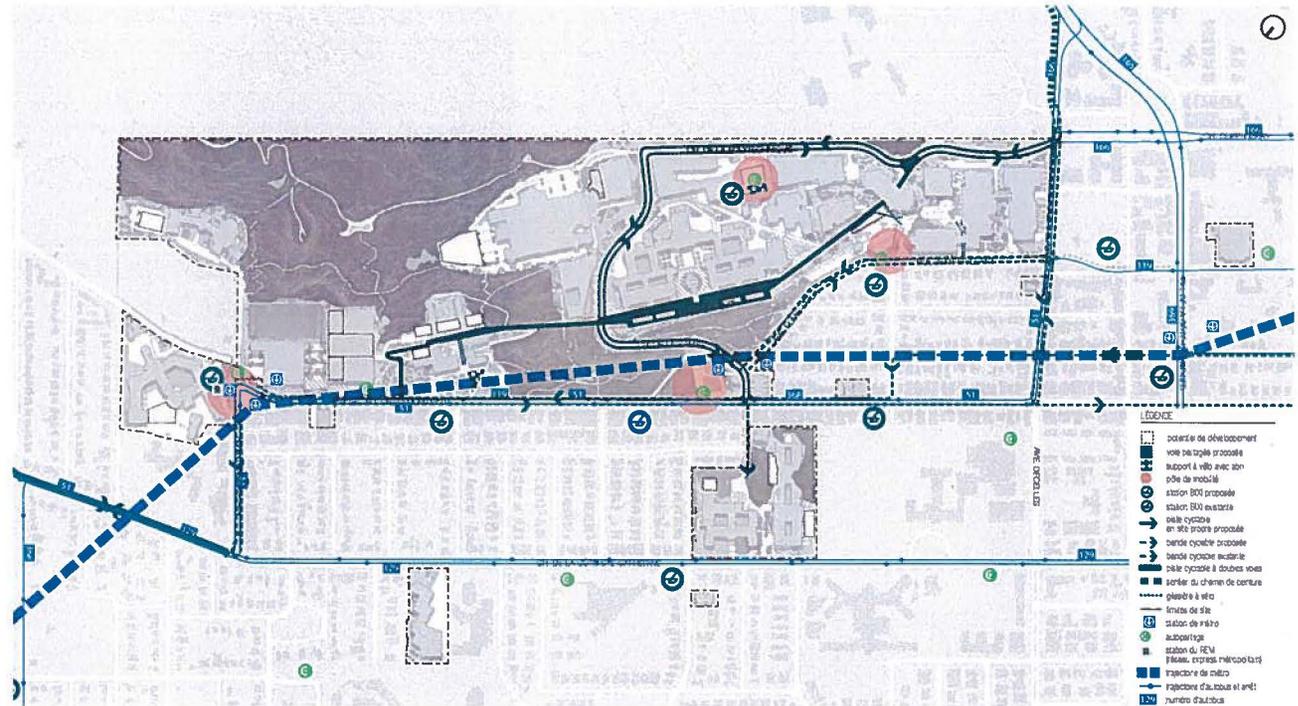


CIRCULATION CYCLABLE

- Créer des **pistes cyclables en site propre** le long du chemin de la Rampe et du chemin de la Polytechnique;
- Consolider le **réseau de pistes cyclables** existant en créant une piste cyclable sur Louis-Colin et Jean-Brillant;
- Connecter les **pistes cyclables** aux pôles de mobilité;
- Bonifier l'offre en **BIXI**;
- Améliorer le **confort des cyclistes** (supports, abris, bornes de réparation, glissières dans les emmarchements, etc.).

TRANSPORT COLLECTIF ET AUTOPARTAGE

- Diversifier l'offre en transport depuis et vers le campus en instaurant **quatre pôles de mobilité** permettant à la communauté universitaire de faire des choix éclairés quant à leurs besoins en déplacements et en matière de solutions durables et écoresponsables;
- Profiter de l'arrivée du REM pour repenser l'**entrée par le secteur est** qui devient un seuil important au campus;
- Envisager des **bornes d'autopartage** au plus près des usagers du campus y compris les secteurs situés en partie haute.

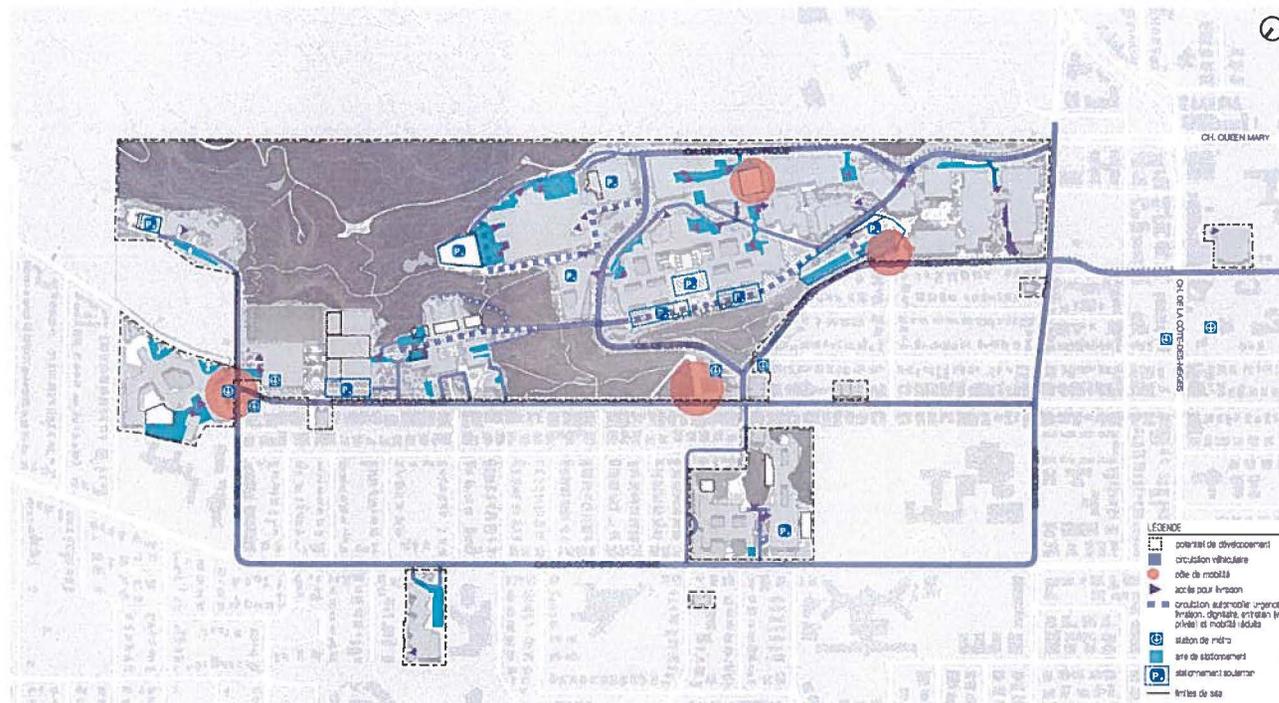


CIRCULATION VÉHICULAIRE

- Créer une voie particulièrement piétonne devant Roger-Gaudry et les résidences étudiantes (axe de vie du campus) ;
- Réduire la largeur et la quantité de voies véhiculaires sur le site;
- Favoriser l'utilisation de véhicules à propulsion alternative par des espaces pourvus de bornes de recharge;
- Connecter les pôles de mobilités aux voies véhiculaires.

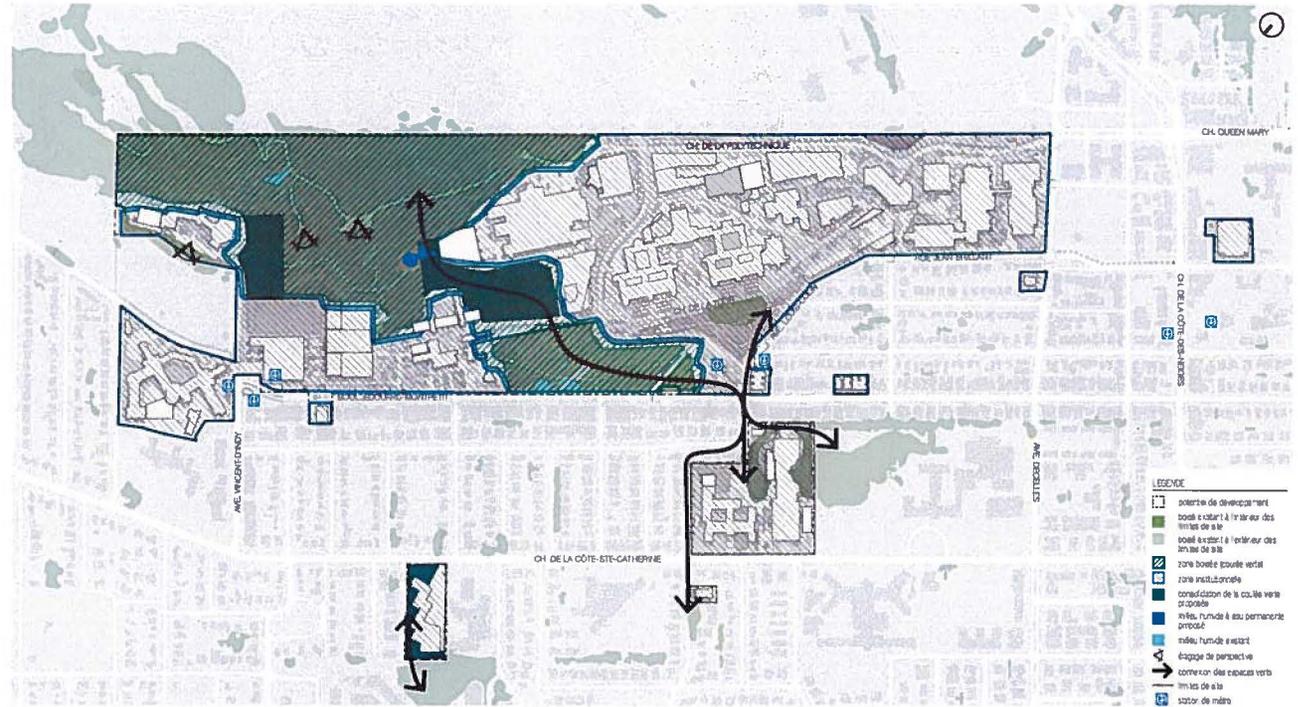
STATIONNEMENT

- Diminuer l'**emprise des stationnements** de surface et améliorer l'expérience paysagère pour les usagers;
- Prévoir des **stationnements souterrains** en remplacement de ceux en surface pour certains projets potentiels;
- Connecter les **pôles de mobilité** aux stationnements et transports collectifs afin de favoriser le transfert modal;
- Transférer les stationnements en parvis du CEPSUM et du pavillon Roger-Gaudry en **souterrains** afin de permettre l'implantation de l'axe de vie de campus.



BIODIVERSITÉ

- Renforcer la protection des **aires de conservation** (réduction du nombre de sentiers, identification des sites sensibles, installation de détecteurs de mouvements pour établir les seuils de perturbation et le niveau d'utilisation de la faune, adoption d'une réglementation interne plus sévère);
- Favoriser une **diversité animale** (registre des espèces présentes et historiques du campus);
- Améliorer la **vue d'ensemble des espaces verts** (plan d'action 2012-2020 améliorer les habitats pour l'avifaune et la microfaune, consolider la coulée verte, réduire le morcellement des habitats, intégrer le campus au corridor Darlington).
- Créer un quatrième **milieu humide** pour intercepter les eaux qui se déversent de la montagne vers les surfaces pavées de Polytechnique Montréal;
- Améliorer la **rétention pluviale**: bassin de bio-rétention, végétalisation des surfaces pavées, chaussée perméable, meilleure captation dans les fortes pentes asphaltées.



An aerial view of a city at night, rendered in shades of blue. A network of white lines and dots is overlaid on the city, representing a digital or communication network. On the left side, there are large, stylized white letters, possibly 'R' and 'M', which are partially cut off by the edge of the image. On the right side, there are two small white rectangular shapes, also partially cut off.

8

**GAINS POUR LES 20
PROCHAINES ANNÉES**

GAINS POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES

Le plan directeur d'aménagement présente des gains tangibles et mesurables qui sont importants à souligner. Ces gains seront «perceptibles» au fur et à mesure de la réalisation du plan, prévue dans un horizon de 20 ans.

GAINS PAYSAGERS ET ÉCOLOGIQUES

- **+2,5% de canopée (reboisement)** dans le secteur institutionnel du campus;
- **+1,9% de couvert forestier** sur la totalité du campus de la montagne;
- **Valorisation de la coulée verte;**
- **Réduction des îlots de chaleur;**
- Création d'un quatrième **milieu humide;**
- Intégration au « **Corridor écologique et vivrier Darlington** »;
- Gestion optimale des **eaux pluviales.**

GAINS EN TERME DE QUALITÉ DE VIE

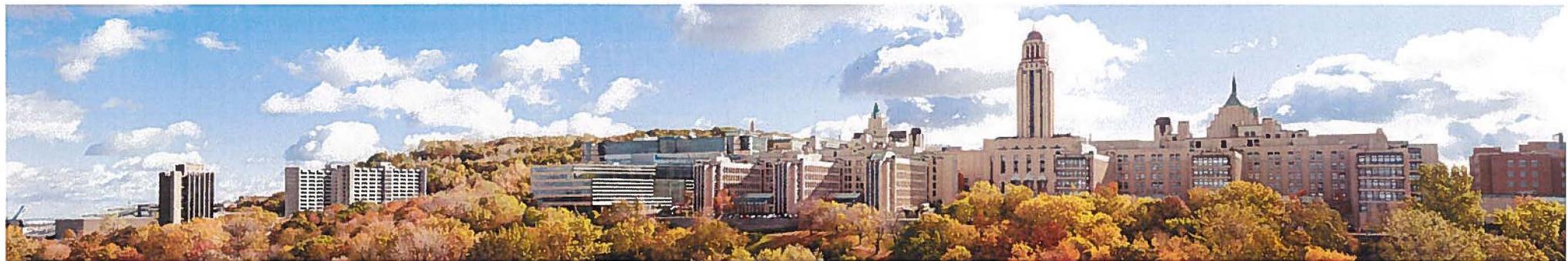
- **Espaces de rassemblement** dans le secteur institutionnel (de 8 à 22%);
- Amélioration de la **perméabilité entre les espaces intérieurs et extérieurs;**
- Obligation de **verdir les nouveaux espaces extérieurs** (couvert végétal minimum de 30%).

GAINS EN TERME D'AGRANDISSEMENT IMMOBILIER

- **Consolidation des actifs immobiliers** au profit de la communauté universitaire et montréalaise;
- Agrandissements sur les stationnements de surface, réduction des surfaces minéralisées **aucune perte sur le couvert forestier de la Montagne;**
- **+1,5% du taux d'implantation au sol du cadre bâti** (site global du campus).

GAINS EN TERME DE MOBILITÉ ACTIVE

- **Amélioration des déplacements et de l'accessibilité** à l'intérieur du campus:
 - Déploiement d'un réseau piéton plus **sécuritaire et accessible universellement (lorsque possible);**
 - Renforcement de la place du **vélo;**
 - **Résolution des conflits** entre piétons, vélos, véhicules.
- Augmentation de la **perméabilité du campus avec les secteurs environnants.**



The background of the page is a dark blue aerial photograph of a city at night, with lights from buildings and streets visible. Overlaid on this is a white network diagram consisting of numerous small circular nodes connected by thin white lines, suggesting a digital or communication network. On the left side, there are large, white, stylized letters 'R' and 'm' that are partially cut off by the edge of the page. On the right side, there are two small white rectangular shapes, one above the other.

9 ÉCHÉANCIER

ÉCHÉANCIER

- Démarrage du projet (PDA) : **hiver 2018**

- Adoption du PDA par le Conseil d'Administration de l'UdeM, HEC Montréal et Polytechnique Montréal : **décembre 2018**

- Dépôt du PDA à la ville de Montréal : **hiver 2019**

- Processus de **24 mois voir 30 mois** (échancier de la ville- janvier 2020) :
 - Rédaction de l'énoncé patrimonial du campus de la montagne : **hiver 2020**
 - Rédaction de l'entente cadre pour l'interface du campus avec le domaine public : **printemps 2020**
 - Rédaction du nouveau règlement : **printemps / été 2020**
 - Office de consultation publique : **été / automne 2020**
 - **Adoption du nouveau règlement** par le conseil municipal : **hiver/ printemps 2021**

The background of the entire page is a dark blue aerial photograph of a city at night. Overlaid on this is a white network diagram consisting of numerous small circular nodes connected by thin white lines, representing a digital or communication network. On the left side, there is a large, white, stylized graphic element that resembles a vertical bar with a curved bottom section. On the right side, there are two small, white, rectangular blocks stacked vertically.

10 ÉCHANGES